

<https://www.snetap-fsu.fr/Texte-Action-du-CSN-des-11-et-12-janvier-2017.html>



# Texte Action du CSN des 11 et 12 janvier 2017

- Nos Actions - Les Textes du Conseil Syndical National -

Date de mise en ligne : vendredi 20 janvier 2017

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### Voie professionnelle

Au titre de la priorité consacrée cette année au bac pro par notre organisation, faute de volontarisme de la [DGER](#), comme du Ministre lui-même sur ce qui fait pourtant le coeur de métier de l'EA, 3 initiatives sont actées et/ou confirmées par le [CSN](#) :

" la tenue **le 26 janvier prochain de la journée conclusive de notre année bac pro**, en présence de la Directrice cabinet du Ministre. Le CSN appelle nos militants à répondre nombreux à cette invitation, afin que la voix des personnels porte à la hauteur des ambitions qui sont les nôtres pour la voie professionnelle.

" **une campagne de diffusion et de promotion des propositions élaborées au cours de notre année bac pro** par les personnels, via le livret produit à l'issue de nos 4 journées conduites au niveau national et en région entre mars et novembre 2016.

" **une nouvelle saisine intersyndicale** demandant un arbitrage du Cabinet du Ministre sur le passage en force inacceptable de la DGER quant à la révision des épreuves du bac pro CGEA, fort de l'opposition de l'ensemble des organisations représentatives des personnels de l'EA, à l'exception du SGEN-[CFDT](#).

### Obligations de service des enseignants

Dans le cadre de notre mobilisation pour que la révision des statuts des enseignants de l'EA permettent de véritables améliorations des conditions de travail de tous, 2 rendez-vous sont actés et/ou confirmés par le CSN :

" **une consultation des adhérents du SNETAP-[FSU](#)** est en cours sur les modifications des décrets définissant les obligations de service des enseignants

" **une rencontre avec l'Intersyndicale (SNETAP-[CGT-FO-SUD](#))** est prévue d'ici fin janvier, afin qu'en fonction des résultats des consultations conduites par nos différentes organisations (adhérents ou instances), nous réinterrogeons ensemble les modalités d'action arrêtées à l'issue de la manifestation nationale du 23 novembre dernier et en particulier celle de rétention des notes de [CCF](#).

### [CHSCT](#)

Alors même que notre ministère continue, 5 ans après la transposition des CHSCT à la Fonction Publique, à dénier aux agents de l'[EAP](#) l'accès à des CHSCT de proximité de plein exercice, avec des moyens conformes au droit pour fonctionner et leurs pleines prérogatives, 2 décisions s'imposent pour le CSN :

" **une audience prévue le 24 janvier prochain avec le Cabinet du Ministre**, en présence du Secrétariat Général de la FSU, qui doit être à même d'arracher les arbitrages que l'on nous refuse depuis trop longtemps

" **un appel à l'action syndicale de terrain**, si d'aventure les arbitrages attendus par les agents devaient encore faire défaut, avec la mise en oeuvre du droit de visite des établissements par les représentants des personnels en [CHSCTREA](#) dans l'ensemble des [régions](#) (calendrier établi et rencontres effectives des agents in situ).

### Services Publics - EAP - PREA / PREAP

Dans la continuité de nos combats en faveur du développement des services publics et sur fond d'une campagne présidentielle qui remet clairement en question l'avenir de ces derniers (régaliens ou pas, créations de postes dans certains secteurs et non remplacements massifs dans d'autres), 4 démarches sont actées par le CSN :

" **un dossier spécial de notre revue « l'Enseignement Agricole »** qui visera à comparer les programmes de l'ensemble des candidats à la présidentielle et un questionnaire qui leur sera adressé - à l'exception de ceux de l'extrême-droite - , leurs réponses étant publiquement portées à connaissance des personnels de l'EAP

" **des interventions des représentants régionaux du SNETAP-[FSU](#) (en [CTREA](#) et en CREA)** afin d'obtenir d'une part une véritable prise en compte dans les PREA des orientations en faveur de l'EAP exprimées dans le cadre du Préambule au 6ème Schéma National des Formations (moyens et effectifs) rédigé par le Ministre de l'Agriculture, et d'autre part des interventions pour la mise en place ou la révision des PREAP, avec prise en compte des orientations fortes retenues dans l'annexe Enseignement Public du 6ème Schéma, en faveur du redéploiement de l'offre publique (dans le champ des services et des 4ème et 3ème de l'EA)

" **un inventaire et une analyse des publicités du de l'Enseignement Agricole Privé** - qui prètent souvent à

## Texte Action du CSN des 11 et 12 janvier 2017

---

caution en période de recrutement -, en vue de procéder, dès février-mars, partout où cela sera nécessaire, à des saisines des [DRAAF-SRFD](#), voir des Préfets, sachant qu'une journée nationale de notre réseau « vigilance privé » permettra d'en faire le bilan en juin et d'envisager des suites.

Paris, le 12 janvier 2017